

ChellesChaleur info

LE JOURNAL DU RÉSEAU DE CHALEUR DE CHELLES N°2   

Le développement durable (interactions entre le social, l'économie et l'écologie) est au cœur des préoccupations du Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles (SMGC), de Monsieur Jean-Jacques Marion, son Président, et de la société Chelles Chaleur, concessionnaire du réseau de chaleur. La lettre d'information n°2 est l'occasion de vous présenter leurs dernières contributions en la matière : baisse des prix de la chaleur, nouveau développement du réseau et obtention de la certification ISO 14001.

Le réseau de chaleur de Chelles : économique et écologique.

2008

■ Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

En 1994, le SMGC décide de confier la gestion du réseau de chaleur de la ville à la société Chelles Chaleur. La concession est prévue pour une durée de 24 ans. Le réseau est alors composé de 37 sous-stations d'abonnés, d'une centrale de géothermie, d'une chaufferie d'appoint au fioul lourd et de chaufferies décentralisées.

Depuis, le SMGC et Chelles Chaleur collaborent très étroitement pour promouvoir le réseau et le rendre accessible à des abonnés de plus en plus nombreux. Leur ambition est d'assurer un service de qualité dans un souci constant de respect de l'environnement.

Leurs actions communes ont permis, grâce notamment à des extensions importantes du réseau, de passer de 3289 équivalent-logements raccordés en 1994 à 4030 équivalent-logements desservis à ce jour.

L'année 2007 s'est concrétisée par le raccordement au réseau de chaleur d'immeubles dans la ZAC de l'Aulnoy et la rue Auguste Meunier.

Le réseau est aujourd'hui composé d'une centrale de géothermie, d'une unité de cogénération et de 50 sous-stations.

Bientôt dans votre quartier

Le réseau s'invite au centre ville via une extension en cours de réalisation sur le quartier centre gare. Cette extension de plus de 900m devrait permettre le raccordement de 460 équivalent-logements supplémentaires. L'objectif pour 2008 est de mettre en service cette antenne en avril prochain.

Bien entendu, l'extension du réseau de chaleur ne s'arrêtera pas là. De nouveaux travaux d'extension et de raccordement sont d'ores et déjà à l'étude. Vous serez régulièrement informés de leur évolution.

Se raccorder au réseau de chaleur, c'est diminuer ses charges de chauffage et faire un geste pour l'environnement

Les technologies utilisées par le réseau de chaleur sont principalement la géothermie et la cogénération. Ces procédés de production sont performants, économiques et respectueux de l'environnement. Ils allient réduction des gaz à effet de serre et de polluants à un confort d'utilisation équivalent à un chauffage central sans ses contraintes (l'entretien de la chaudière, son remplacement éventuel, etc.)

La géothermie présente, en particulier, l'avantage d'exploiter une énergie renouvelable : l'eau naturellement chaude du sous-sol. Cette eau corrosive n'est pas utilisable dans le réseau urbain. C'est sa chaleur qui est récupérée et transférée dans le réseau de chaleur. L'eau géothermale refroidie est ensuite entièrement réinjectée dans le sous-sol. Cette ressource locale est donc inépuisable !

En moyenne, le réseau de chaleur de Chelles permet d'économiser annuellement 2000 tonnes de pétrole soit l'équivalent de ce que consomment 5000 voitures sur la même période !

Les Chellois via le réseau de chaleur se sont engagés depuis longtemps sur la voie du respect de l'environnement. En matière de développement durable chaque geste compte (Action N°4 du programme d'actions municipales en faveur du développement durable).

Vous habitez dans une zone desservie ? Vous souhaitez vous raccorder au réseau de chaleur ? Alors, il vous suffit simplement de prendre contact avec le gestionnaire de votre résidence qui se rapprochera de Chelles Chaleur.

Développer le réseau c'est bien mais les moyens de productions vont-ils suivre ?

Une nouvelle modélisation informatique du réseau est en cours de réalisation. Elle permettra de continuer à optimiser le fonctionnement du réseau pour tenir compte des extensions et de valider les projets d'extension futurs. Chaque usager raccordé sera donc toujours assuré de disposer d'une chaleur constante et d'eau chaude sanitaire à volonté.